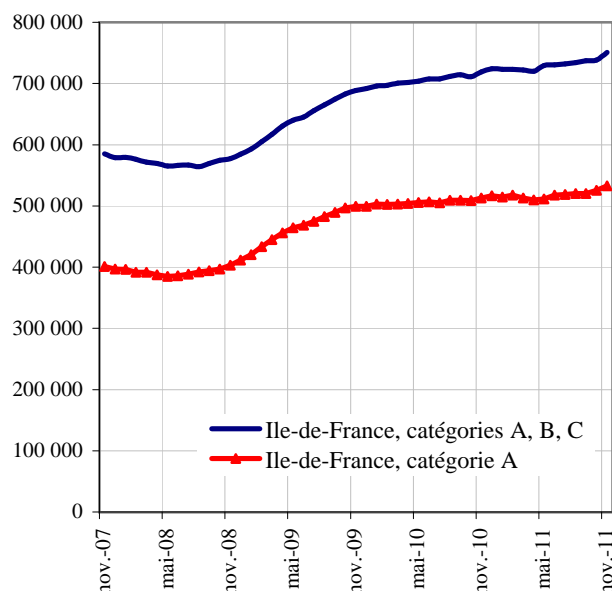


DIRECCTE Ile-de-France

DR Pôle emploi Ile-de-France

DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS ET OFFRES COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI EN ILE-DE-FRANCE EN NOVEMBRE 2011

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi Catégories A et A, B, C (cvs)



Fin novembre 2011, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi de catégorie A s'établit à 532 590 en Ile-de-France. Ce nombre évolue de +1,4 % par rapport à la fin octobre 2011 (+7290). Sur un an, il est en hausse de +3,8 %.

En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A augmente de +1,1 % par rapport à la fin octobre 2011 (+5,2 % sur un an).

Fin novembre 2011, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi de catégorie ABC s'établit à 750 700 en Ile-de-France. Ce nombre augmente de +1,7 % par rapport à la fin octobre 2011 (+12400). Sur un an, il est en hausse de +4,4 %.

En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie ABC augmente (+1,2 %) par rapport à la fin octobre 2011 (+5,6 % sur un an).

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi

Données CVS	Effectifs		Variation	
	Novembre 2010	Octobre 2011	Novembre 2011	Variation sur un an
Ile-de-France				
Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	513 180	525 300	532 590	1,4
Catégorie B, C (actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite)	206 000	213 000	218 110	2,4
Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)	719 180	738 300	750 700	1,7
Catégorie D (sans actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi) *	34 080	30 010	29 370	-2,1
Catégorie E (sans actes positifs de recherche d'emploi, en emploi) *	46 150	46 180	46 280	0,2
Catégories A, B, C, D, E (ensemble)	799 410	814 490	826 350	1,5
<i>Pour mémoire :</i>				
France métropolitaine (CVS-CJO)				
Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	2 705 000	2 814 900	2 844 800	1,1
Catégorie B, C (actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite)	1 315 600	1 378 100	1 400 000	1,6
Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)	4 020 600	4 193 000	4 244 800	1,2
Catégorie D (sans actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	249 600	235 300	235 200	0,0
Catégorie E (sans actes positifs de recherche d'emploi, en emploi)	355 700	347 100	354 400	2,1
Catégories A, B, C, D, E (ensemble)	4 625 900	4 775 400	4 834 400	1,2

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs : DIRECCTE Ile-de-France / SESE.

* Avertissement : du fait de la faiblesse des effectifs pour certaines catégories, les évolutions mensuelles peuvent être heurtées et doivent dès lors être interprétées avec prudence.

Les données concernent les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi.

La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est une notion différente de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement certains chômeurs ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

Au-delà des évolutions du marché du travail, différents facteurs peuvent affecter les données relatives aux demandeurs d'emploi : modification du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportement d'inscription des demandeurs d'emploi, mise en place du RSA (1^{er} juin 2009)... L'ensemble des définitions figurent dans les encadrés 1 et 2, pages 10 et 11.

1- DEMANDEURS D'EMPLOI PAR DEPARTEMENT

S'agissant de la catégorie A, par département, le nombre de demandeurs d'emploi en novembre 2011 varie entre +0,5 % et +2,5 % par rapport à fin octobre 2011 : Paris (+0,5 %), Seine-et-Marne (+2,5 %), Yvelines (+1,4 %), Essonne (+1,3 %), Hauts-de-Seine (+2 %), Seine-Saint-Denis (+1,3 %), Val-de-Marne (+1,8 %), Val-d'Oise (+1,3 %).

S'agissant de la catégorie A, B, C par département, le nombre de demandeurs d'emploi en novembre 2011 varie entre +1,3 % et +2,3 % par rapport à fin octobre 2011 : Paris (+1,3 %), Seine-et-Marne (+2,3 %), Yvelines (+2 %), Essonne (+2 %), Hauts-de-Seine (+2,1 %), Seine-Saint-Denis (+1,4 %), Val-de-Marne (+1,8 %), Val-d'Oise (+1,4 %).

Demandeurs inscrits en fin de mois à Pôle emploi en Ile-de-France (catégorie A)

<i>Données CVS</i>					<i>Effectifs et %</i>	
	Novembre 2010	Octobre 2011	Novembre 2011	Variation sur un mois	Variation sur un an	
Paris	113 600	113 080	113 610	0,5	0,0	
Seine-et-Marne	48 490	50 180	51 420	2,5	6,0	
Yvelines	48 700	48 930	49 620	1,4	1,9	
Essonne	41 930	43 710	44 290	1,3	5,6	
Hauts-de-Seine	62 590	63 880	65 150	2,0	4,1	
Seine-Saint-Denis	86 560	90 730	91 900	1,3	6,2	
Val-de-Marne	55 360	57 600	58 640	1,8	5,9	
Val-d'Oise	55 950	57 190	57 960	1,3	3,6	
Ile-de-France	513 180	525 300	532 590	1,4	3,8	

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs : DIRECCTE Ile-de-France / SESE.

Demandeurs inscrits en fin de mois à Pôle emploi en Ile-de-France (catégories A, B, C)

<i>Données CVS</i>					<i>Effectifs et %</i>	
	Novembre 2010	Octobre 2011	Novembre 2011	Variation sur un mois	Variation sur un an	
Paris	168 790	168 740	170 890	1,3	1,2	
Seine-et-Marne	68 920	71 820	73 440	2,3	6,6	
Yvelines	68 150	68 870	70 240	2,0	3,1	
Essonne	58 940	61 610	62 840	2,0	6,6	
Hauts-de-Seine	86 670	88 580	90 420	2,1	4,3	
Seine-Saint-Denis	115 960	121 610	123 280	1,4	6,3	
Val-de-Marne	75 660	78 820	80 260	1,8	6,1	
Val-d'Oise	76 090	78 250	79 330	1,4	4,3	
Ile-de-France	719 180	738 300	750 700	1,7	4,4	

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs : DIRECCTE Ile-de-France / SESE.

2.a - DEMANDEURS D'EMPLOI PAR SEXE ET TRANCHE D'ÂGE

Catégorie A

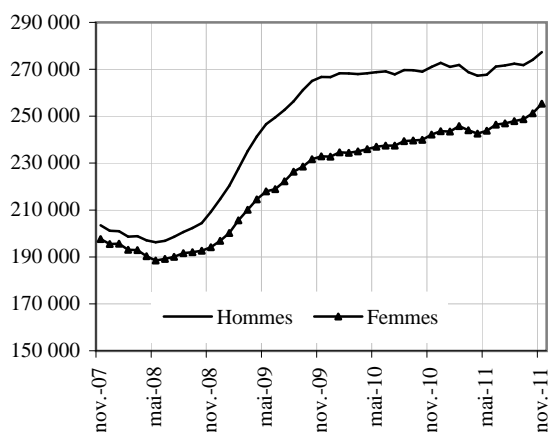
En Ile-de-France, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A augmente au mois de novembre 2011 de +1,2 % pour les hommes (+2,3 % sur un an) et augmente de +1,6 % pour les femmes (+5,4 % sur un an). Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A de moins de 25 ans augmente de +3,6 % en novembre 2011 (-1,2 % sur un an). Le nombre de ceux âgés de 25 à 49 ans augmente de +1 % (+1,9 % sur un an) et le nombre de ceux de 50 ans et plus s'accroît de +1,6 % (+13,4 % sur un an).

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi (catégorie A)

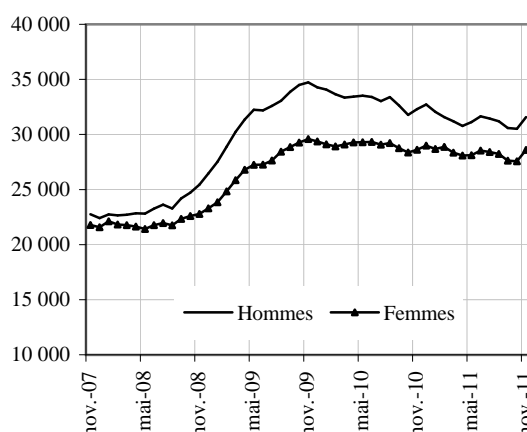
Données CVS			Effectifs et %		
	Novembre 2010	Octobre 2011	Novembre 2011	Variation sur un mois	Variation sur un an
Ile-de-France					
Hommes	271 020	274 060	277 280	1,2	2,3
Femmes	242 160	251 240	255 310	1,6	5,4
Moins de 25 ans					
Moins de 25 ans	60 910	58 080	60 170	3,6	-1,2
Entre 25 et 49 ans	351 500	354 770	358 160	1,0	1,9
50 ans et plus	100 770	112 450	114 260	1,6	13,4
Hommes de moins de 25 ans					
Hommes de moins de 25 ans	32 300	30 510	31 570	3,5	-2,3
Hommes de 25 à 49 ans	182 690	181 980	183 210	0,7	0,3
Hommes de 50 ans et plus	56 030	61 570	62 500	1,5	11,5
Femmes de moins de 25 ans					
Femmes de moins de 25 ans	28 610	27 570	28 600	3,7	0,0
Femmes de 25 à 49 ans	168 810	172 790	174 950	1,3	3,6
Femmes de 50 ans et plus	44 740	50 880	51 760	1,7	15,7
Ensemble de la catégorie A	513 180	525 300	532 590	1,4	3,8

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs : DIRECCTE Ile-de-France / SESE.

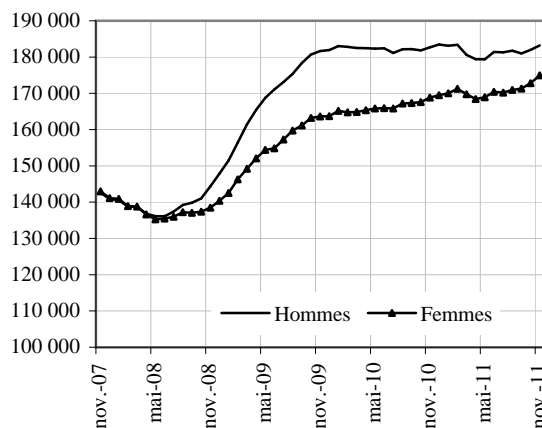
Par sexe (cvs)



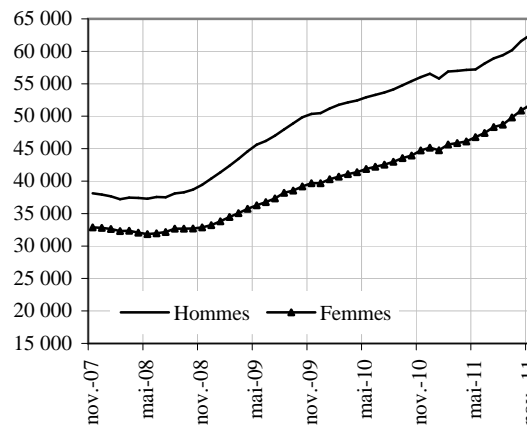
Moins de 25 ans (cvs)



Entre 25 et 49 ans (cvs)



50 ans et plus (cvs)



2.b - DEMANDEURS D'EMPLOI PAR SEXE ET TRANCHE D'ÂGE

Catégories A, B, C

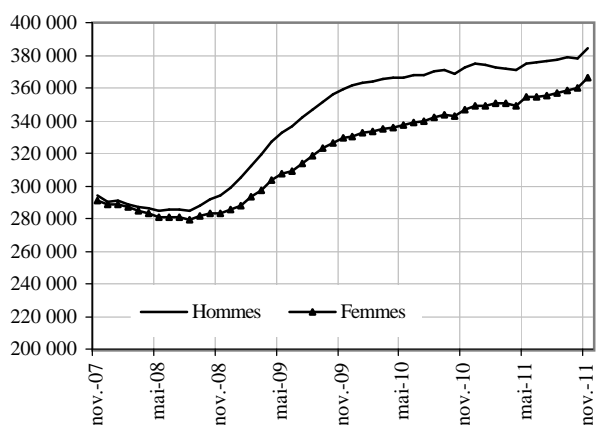
En Ile-de-France, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C augmente au mois de novembre 2011 de +1,7 % pour les hommes (+3,1 % en un an) et augmente de +1,7 % pour les femmes (+5,7 % en un an). Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C de moins de 25 ans augmente de +3,9 % en novembre 2011 (-0,4 % en un an). Le nombre de ceux âgés de 25 à 49 ans augmente de +1,3 % (+2,7 % en un an) et le nombre de ceux de 50 ans et plus s'accroît de +1,8 % (+13,2 % en un an).

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi (catégories A,B, C)

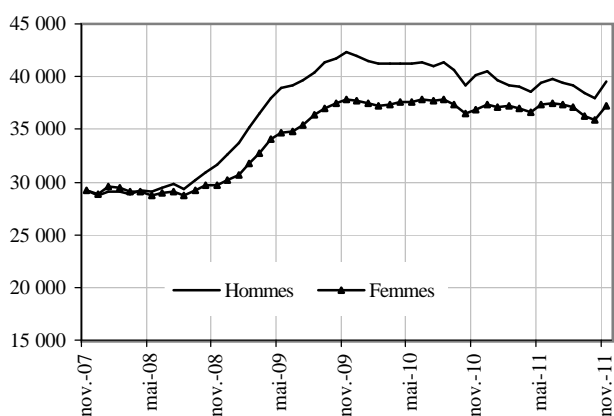
Données CVS	Novembre		Novembre		Variation	
	2010	2011	2010	2011	sur un mois	sur un an
<i>Effectifs et %</i>						
Ile-de-France						
Hommes	372 900	378 260	384 550		1,7	3,1
Femmes	346 280	360 040	366 150		1,7	5,7
Moins de 25 ans	77 040	73 800	76 710		3,9	-0,4
Entre 25 et 49 ans	502 580	509 250	515 950		1,3	2,7
50 ans et plus	139 560	155 250	158 040		1,8	13,2
Hommes de moins de 25 ans	40 120	37 960	39 510		4,1	-1,5
Hommes de 25 à 49 ans	258 680	258 940	262 170		1,2	1,3
Hommes de 50 ans et plus	74 100	81 360	82 870		1,9	11,8
Femmes de moins de 25 ans	36 920	35 840	37 200		3,8	0,8
Femmes de 25 à 49 ans	243 900	250 310	253 780		1,4	4,1
Femmes de 50 ans et plus	65 460	73 890	75 170		1,7	14,8
Ensemble des catégories A, B, C	719 180	738 300	750 700		1,7	4,4

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs : DIRECCTE Ile-de-France / SESE.

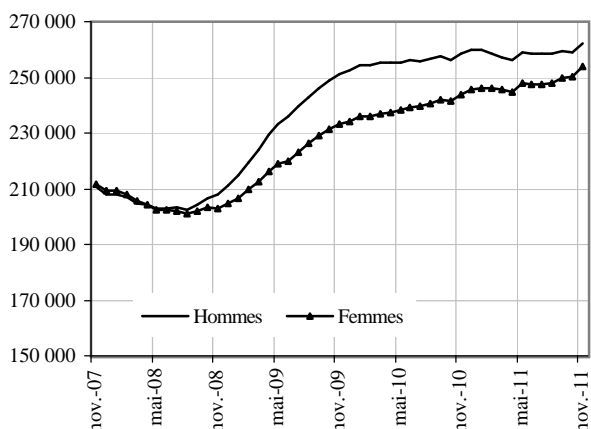
Par sexe (cvs)



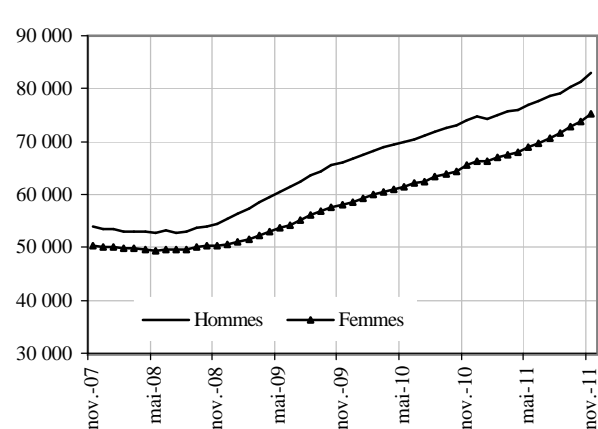
Moins de 25 ans (cvs)



Entre 25 et 49 ans (cvs)



50 ans et plus (cvs)



3 - ANCIENNETÉ D'INSCRIPTION SUR LES LISTES DES DEMANDEURS D'EMPLOI

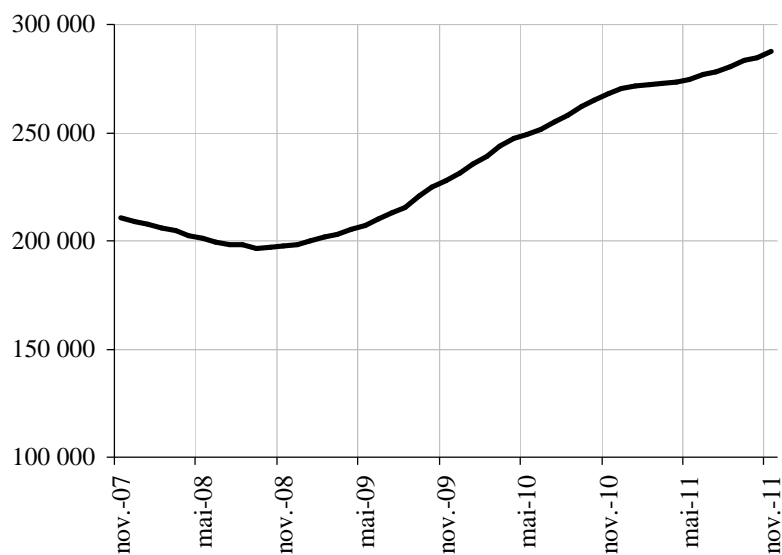
En Ile-de-France, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B, C depuis plus d'un an augmente de +7,2 % en un an. Le nombre d'inscrits depuis moins d'un an augmente de +2,7 % en un an.

Ancienneté d'inscription sur les listes des demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi (catégories A, B, C)

Données CVS				Effectifs et %	
	Novembre 2010	Octobre 2011	Novembre 2011	Variation sur un mois	Variation sur un an
Ile-de-France					
- Moins de 1 an	451 030	453 390	463 150	2,2	2,7
- 1 an ou plus	268 150	284 910	287 550	0,9	7,2
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus (%)	37,3%	38,6%	38,3%	-	-
<i>Pour mémoire :</i>					
France métropolitaine (CVS-CJO)	1 511 800	1 593 100	1 610 400	1,1	6,5
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus (%)	37,6%	38,0%	37,9%	-	-

Demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus

(données CVS)



4 - FLUX D'ENTRÉES ET DE SORTIES PAR MOTIF

En Ile-de-France, les entrées à Pôle Emploi en catégories A, B, C augmentent de +5,4 % au cours des trois derniers mois par rapport aux trois mois précédents. Les entrées pour fin de contrat à durée déterminée (+11,5 %), fin de mission d'intérim (+4,5 %), licenciement économique (+6,4 %), autre licenciement (+4,0 %), démission (+2,7 %), première entrée (+7,3 %), reprise d'activité (+9,1 %) et autres cas (+2,3 %) augmentent.

Parallèlement, les sorties de catégories A, B, C baissent en Ile-de-France au cours des trois derniers mois, de -1,4 % par rapport aux trois mois précédents. Les sorties pour reprise d'emploi déclarées (-3,7 %), entrée en stage (-8,2 %), arrêt de recherche (-2,0 %), cessation d'inscription pour défaut d'actualisation (-3,5 %) baissent tandis que les sorties pour radiation administrative (+7,0 %) et autres cas (+3,6 %) augmentent.

Entrées à Pôle emploi par motif (catégories A, B, C)

<i>Données CVS</i>	Novembre 2010	Octobre 2011	Novembre 2011	Répartition des motifs en %	Variation trimestrielle sur trois mois glissants (1)	Variation annuelle sur trois mois glissants (2)	<i>Effectifs et %</i>
Ile-de-France							
Fins de contrat à durée déterminée	18 750	18 740	22 170	22,5%	11,5		11,1
Fins de mission d'interim	5 190	4 590	5 350	5,4%	4,5		0,7
Licenciements économiques (3)	3 420	3 310	3 360	3,4%	6,4		-3,8
Autres licenciements	11 700	10 650	12 380	12,6%	4,0		-0,1
Démissions	2 890	2 550	3 000	3,0%	2,7		-0,9
Premières entrées	5 950	4 800	5 710	5,8%	7,3		-12,6
Reprises d'activité	5 340	4 510	5 430	5,5%	9,1		-0,5
Autres cas	40 940	34 160	41 000	41,7%	2,3		-2,6
Ensemble	94 180	83 310	98 400	100,0%	5,4		0,1
<i>Pour mémoire :</i>							
France métropolitaine (CVS-CJO)	502 200	480 800	526 200		2,9		2,8

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs : DIRECCTE Ile-de-France / SESE.

Sorties de Pôle emploi par motif (catégories A, B, C)

<i>Données CVS</i>	Novembre 2010	Octobre 2011	Novembre 2011	Répartition des motifs en %	Variation trimestrielle sur trois mois glissants(1)	Variation annuelle sur trois mois glissants (2)	<i>Effectifs et %</i>
Ile-de-France							
Reprises d'emploi déclarées	15 170	13 410	15 050	17,4%	-3,7		-4,7
Entrées en stage	3 200	2 650	2 790	3,2%	-8,2		-5,3
Arrêts de recherche (maternité, maladie, retraite) :	5 510	4 480	5 150	5,9%	-2,0		-10,9
- dont dispenses de recherche d'emploi (DRE)	910	390	540	0,6%	4,5		-50,4
- dont maladies	2 800	2 600	2 900	3,3%	-0,1		-1,5
Cessations d'inscription pour défaut d'actualisation	39 150	34 790	39 780	46,0%	-3,5		-4,5
Radiations administratives	8 970	8 180	6 660	7,7%	7,0		-10,5
Autres cas	17 050	16 730	17 140	19,8%	3,6		1,1
Ensemble	89 050	80 240	86 570	100,0%	-1,4		-4,5
<i>Pour mémoire :</i>							
France métropolitaine (CVS-CJO)	464 500	451 700	456 300		-1,0		-3,0

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs : DIRECCTE Ile-de-France / SESE.

(1) : Evolution sur les trois derniers mois par rapport aux trois mois précédents

(2) : Evolution sur les trois derniers mois par rapport aux mêmes trois mois de l'année précédente

(3) : Y compris fins de conventions de conversion, de PAP anticipés, de CRP et de CTP.

5a - DEMANDEURS D'EMPLOI AYANT UN DROIT PAYABLE AU RSA

En Ile-de-France, en novembre 2011, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A et ayant un droit payable au Revenu de solidarité active (RSA) est de 81 949 (soit 15,4 % des demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, données brutes). En novembre 2011, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C et ayant un droit payable au RSA est de 99 637 (soit 13,2 % des demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C, données brutes). Les entrées à Pôle emploi en catégories A, B, C des bénéficiaires ayant un droit payable au RSA sont de 12 964 en novembre 2011 (soit 13,3 % des entrées en catégories A, B, C, données brutes). Les sorties de Pôle emploi en catégories A, B, C des bénéficiaires ayant un droit payable au RSA sont de 12 405 en novembre 2011 (soit 13,8 % des sorties en catégories A, B, C, données brutes).

Demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA inscrits en fin de mois à Pôle emploi

<i>Données brutes</i>	Novembre 2010	Octobre 2011	Novembre 2011
Ile-de-France			
Catégorie A	nd	80 617	81 949
Catégorie B	nd	9 976	10 206
Catégorie C	nd	7 162	7 482
Catégories A, B, C	nd	97 755	99 637
Catégorie D	nd	1 389	1 488
Catégorie E	nd	3 123	3 243
Catégories A, B, C, D, E	nd	102 267	104 368
Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A	nd	15,2%	15,4%
Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C	nd	13,0%	13,2%
<i>Pour mémoire :</i>			
France métropolitaine			
Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A		17,5%	17,7%
Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C		14,7%	14,9%

Source : STMT - Pôle emploi, Dares.

Demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA inscrits en fin de mois à Pôle emploi (composantes de RSA*)

<i>Données brutes</i>	Novembre 2010	Octobre 2011	Novembre 2011
Ile-de-France			
Demandeurs d'emploi en catégorie A	nd	80 617	81 949
RSA socle seul	nd	64 358	65 507
RSA socle et activité	nd	6 835	6 950
RSA activité seul	nd	9 424	9 492
Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C	nd	97 755	99 637
RSA socle seul	nd	69 608	71 100
RSA socle et activité	nd	11 748	12 134
RSA activité seul	nd	16 399	16 403

Source : STMT - Pôle emploi, Dares.

* cf. encadré 1 pour une définition des composantes

Entrées et sorties à Pôle emploi des demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA (catégories A, B, C)

<i>Données brutes</i>	Novembre 2010	Octobre 2011	Novembre 2011
Ile-de-France			
Entrées			
Entrées des demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA	nd	12 201	12 964
Part dans l'ensemble des entrées	nd	12,7%	13,3%
Sorties			
Sorties des demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA	nd	12 272	12 405
Part dans l'ensemble des sorties	nd	13,4%	13,8%

Source : STMT - Pôle emploi, Dares.

Avertissement

Sont repérés ici les demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA i.e. les bénéficiaires (allocataires ou conjoints) d'une allocation au titre du RSA. Le nombre de ces bénéficiaires n'est pas directement comparable à celui des demandeurs d'emploi ayant des droits ouverts. En effet, ce dernier recouvre également des personnes dont le droit est suspendu. L'information sur le nombre de demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA n'est disponible que depuis juillet 2010.

Cf. encadré 1 « sources et définitions » pour plus d'informations à ce sujet.

6 - OFFRES D'EMPLOI COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI

Les offres d'emplois collectées par Pôle emploi diminuent en Ile-de-France au cours des trois derniers mois de -3,5 % par rapport aux trois mois précédents. Les offres d'emplois durables diminuent (six mois ou plus, -2,8 %). Les offres d'emplois non durables diminuent (moins de six mois, -4,3 %).

Offres d'emploi collectées par Pôle emploi

<i>Données cvs</i>	<i>Effectifs et %</i>				
	Novembre 2010	Octobre 2011	Novembre 2011	Variation trimestrielle sur trois mois glissants (1)	Variation annuelle sur trois mois glissants (2)
Ile-de-France					
- Emplois durables (6 mois ou plus)	26 240	27 270	29 130	-2,8	7,2
- Emplois non durables (moins de 6 mois)	24 610	23 190	26 170	-4,3	3,4
Ensemble	50 850	50 460	55 300	-3,5	5,4
Pour mémoire :					
France métropolitaine					
- Emplois durables (6 mois ou plus)	104 200	111 800	119 900	-3,5	8,9
- Emplois non durables (moins de 6 mois)	154 700	160 600	169 600	1,0	2,5
Ensemble	258 900	272 400	289 500	-1,0	5,1

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs : DIRECCTE Ile-de-France / SESE.

(1) : Evolution sur les trois derniers mois par rapport aux trois mois précédents

(2) : Evolution sur les trois derniers mois par rapport aux mêmes trois mois de l'année précédente

Encadré 1 - Sources et définitions

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi

Catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction des catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple: bénéficiaires de contrats aidés).

Dans les fichiers administratifs de Pôle emploi, huit catégories de demandeurs d'emploi sont utilisées (catégories 1 à 8). Ces catégories ont été définies par arrêté (arrêté du 5 février 1992 complété par l'arrêté du 5 mai 1995). Jusqu'au mois de février 2009, les publications étaient fondées sur ces catégories. Le tableau suivant présente la correspondance entre les catégories utilisées à des fins de publication statistique à partir de mars 2009 et les catégories administratives auxquelles Pôle emploi a recours dans sa gestion des demandeurs d'emploi :

Catégories statistiques	Catégories administratives
Catégorie A	Catégories 1, 2, 3 hors activité réduite
Catégorie B	Catégories 1, 2, 3 en activité réduite
Catégorie C	Catégories 6, 7, 8
Catégorie D	Catégorie 4
Catégorie E	Catégorie 5
Catégories A, B, C	Catégories 1, 2, 3, 6, 7, 8

La situation réelle au regard de l'emploi des demandeurs d'emploi peut, dans certains cas, ne pas correspondre à la catégorie dans laquelle ils sont enregistrés: si cette correspondance est contrôlée pour les demandeurs d'emploi indemnisés, il n'en est pas de même des demandeurs d'emploi non indemnisés.

Les entrées et les sorties des listes de Pôle emploi sont enregistrées pour l'ensemble A, B, C et non au niveau de chacune des catégories A, B ou C.

Ancienneté sur les listes de Pôle emploi

L'ancienneté d'inscription à la fin du mois m sur les listes d'un demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi mesure le nombre de jours qu'il a passé sur les listes (en catégories A, B, C). Cette notion se rapporte aux effectifs de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B, et C.

Du fait du mode d'enregistrement des entrées et des sorties, il n'est pas possible de calculer l'ancienneté en catégorie A (respectivement B ou C) ou la durée passée sans discontinuité dans la catégorie A (respectivement B ou C).

De manière conventionnelle, un demandeur d'emploi qui est resté inscrit plus de 12 mois sur les listes de Pôle emploi (i.e. son ancienneté sur les listes est supérieure à 1 an) peut être qualifié de demandeur d'emploi de longue durée. S'il est inscrit depuis plus de 24 mois, il est considéré comme étant demandeur d'emploi de très longue durée.

Motifs d'entrée et de sortie des listes de Pôle emploi pour les catégories A, B, C

Les flux d'entrée et de sortie des listes sont présentés suivant différents motifs.

Parmi les motifs d'entrée :

- les premières entrées correspondent aux cas où la demande d'emploi est enregistrée alors que la personne se présente pour la première fois sur le marché du travail, notamment lorsqu'elle vient d'achever ses études ou lorsqu'elle était auparavant inactive ;

- les autres cas recouvrent des situations ne correspondant à aucune autre ventilation, y compris les entrées pour rupture conventionnelle de CDI.

Parmi les motifs de sortie :

- les arrêts de recherche sont liés à une maladie, un congé de maternité, un accident du travail, un départ en retraite ou une dispense de recherche d'emploi ;

- les cessations d'inscription pour défaut d'actualisation correspondent aux cas où le demandeur d'emploi n'a pas actualisé sa déclaration de situation mensuelle ;

Encadré 1 - Sources et définitions (suite)

- les radiations administratives peuvent intervenir lorsque le demandeur d'emploi ne répond pas à une convocation, lorsqu'il fait une fausse déclaration ou lorsqu'il refuse une offre d'emploi (le motif d'offre raisonnable d'emploi a été ajouté en octobre 2008), une formation, une visite médicale, un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, un contrat aidé, une action d'insertion. La suspension qui en découle peut aller de 15 jours à 12 mois suivant la cause ;
- les autres cas recouvrent des situations ne correspondant à aucune autre ventilation.

Les motifs de sortie des listes de Pôle emploi sont mal connus dans les fichiers administratifs. En particulier, dans les statistiques publiées ici, les reprises d'emploi déclarées sous-estiment le nombre de reprises réelles d'emploi. En effet, chaque mois, de nombreux demandeurs d'emploi sortent des listes parce qu'ils n'ont pas actualisé leur situation mensuelle en fin de mois (ils sont alors enregistrés dans le motif « cessation d'inscription pour défaut d'actualisation ») ou à la suite d'une radiation administrative, par exemple pour non réponse à convocation. Or, une partie de ces demandeurs d'emploi a en fait retrouvé un emploi. L'enquête trimestrielle Sortants de Pôle emploi et de la Dares fournit une estimation de la part des sorties réelles pour reprise d'emploi.

Les offres d'emploi collectées à Pôle emploi

Pôle emploi collecte des offres d'emploi auprès des entreprises. Les offres collectées publiées ici sont classées suivant deux types :

- les offres d'emploi durable, pour des contrats de plus de six mois ;
- les offres d'emploi non durables, pour des contrats compris de six mois ou moins ;

Les rapprochements entre les offres et les demandes d'emploi doivent être faits avec précaution dans la mesure où une partie des besoins de recrutement des entreprises ne donne pas lieu au dépôt d'une offre auprès de Pôle emploi et ce dans des proportions qui peuvent varier selon la qualification de l'emploi, le secteur d'activité ou la taille de l'entreprise.

Méthodologie de correction des variations saisonnières

La méthodologie adoptée pour corriger les séries publiées ici se décompose en deux étapes détaillées ci-après. Les estimations des coefficients de variations saisonnières sont réalisées sur la période allant de janvier 1996 à décembre 2009. Les coefficients saisonniers sont projetés sur l'ensemble de l'année 2010, de sorte que la campagne de traitement statistique des séries n'a lieu qu'une seule fois par an, au mois de février, quand toutes les données de l'année antérieure sont disponibles.

1^{ère} étape : correction des variations saisonnières

Les séries publiées ici sont marquées par des phénomènes récurrents, de type saisonniers, qui ne reflètent pas des mouvements de nature économique. Il est nécessaire d'en faire abstraction pour analyser les fluctuations purement conjoncturelles de ces séries : il faut raisonner sur des données corrigées des variations saisonnières (cvs).

Celles-ci permettent d'éliminer la composante saisonnière de chaque série pour ne garder que les composantes liées à la tendance (i.e. à l'évolution de long terme de la série), au cycle (i.e. aux fluctuations de court terme) et à certaines irrégularités (fluctuations résiduelles non périodiques). Pour les séries France et France Métropolitaine, la cvs est appliquée aux données préalablement corrigées des jours ouvrables.

2^{ème} étape : mise en cohérence des différentes ventilations

Les séries désaisonnalisées sont mises en cohérence, de sorte que la somme de séries désaisonnalisées soit égale à la série désaisonnalisée de la somme des séries brutes.

Demandeurs d'emploi ayant un droit payable au Revenu de solidarité active (RSA)

Le Revenu de solidarité active (RSA) est entré en vigueur le 1^{er} juin 2009 en France métropolitaine et sera généralisé au plus tard le 1^{er} janvier 2011 en Outre-mer. Il a pour objet « d'assurer à ses bénéficiaires des moyens convenables d'existence, afin de lutter contre la pauvreté, encourager l'exercice ou le retour à une activité professionnelle et aider à l'insertion sociale des bénéficiaires » (loi n°2008 1249 du 1^{er} décembre 2008). Il remplace le Revenu minimum d'insertion (RMI), l'Allocation de parent isolé (API) ainsi que les mécanismes d'intéressement liés à la reprise d'emploi.

Le RSA est une allocation destinée à porter les ressources du foyer au niveau d'un revenu garanti. Le revenu garanti est calculé pour chaque foyer en faisant la somme :

- d'un montant forfaitaire dont le niveau varie en fonction de la composition du foyer et du nombre d'enfants à charge et qui correspondait en juin 2009 au montant du RMI ou de l'API pour les parents isolés,
- de 62 % des revenus d'activité des membres du foyer, s'il y en a.

Un bénéficiaire du RSA est tenu « de rechercher un emploi, d'entreprendre les démarches nécessaires à la création de sa propre activité ou d'entreprendre les actions nécessaires à une meilleure insertion sociale ou professionnelle » s'il remplit les conditions suivantes (article L.262-28) :

- les ressources de son foyer sont inférieures à un certain montant forfaitaire, dont le niveau varie en fonction de la composition du foyer et du nombre d'enfants à charge (460,09 €/mois pour un célibataire sans enfant) ;
- il est sans emploi ou ne tire de l'exercice de son activité professionnelle que des revenus inférieurs à 500 € (décret n°2009 04 du 15 avril 2009).

Pour un bénéficiaire du RSA majoré (i.e. une personne isolée assumant la charge d'un ou de plusieurs enfants ou étant enceinte), il est tenu compte des sujétions particulières auxquelles celui-ci est contraint, notamment en matière de garde d'enfants.

Un bénéficiaire du RSA tenu aux obligations précisées cidessus est orienté par le Conseil général :

- de façon prioritaire, lorsqu'il est disponible pour occuper un emploi, soit vers Pôle emploi soit, si le département décide d'y recourir, vers un autre organisme participant au service public de l'emploi (mission locale, PLIE, organisme privé de placement...);
- vers les autorités ou organismes compétents en matière d'insertion sociale lorsque des difficultés (de logement ou de santé notamment) font temporairement obstacle à son engagement dans une démarche de recherche d'emploi.

Encadré 1 - Sources et définitions (fin)

À compter de juillet 2010, sont repérés dans le système d'information statistique de Pôle emploi les demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA i.e. les bénéficiaires (allocataires ou conjoints) d'une allocation au titre du RSA. Entre juin 2009 et juin 2010, seuls étaient repérés dans les fichiers de Pôle emploi les demandeurs d'emploi ayant des droits ouverts au RSA i.e. les personnes ayant un droit payable au RSA, les personnes ayant un droit au RSA suspendu pendant 4 mois maximum (notamment pour non respect des devoirs qui leur incombent, non renouvellement de déclaration trimestrielle de ressources, dépassement du seuil de ressources ou parce que la demande est en cours de traitement). Parmi ces demandeurs d'emploi repérés comme ayant des droits ouverts au RSA, certains ne percevront pas le RSA. Les données relatives aux demandeurs d'emploi ayant des droits ouverts au RSA ne seront plus publiées à partir de janvier 2011.

Quatre catégories d'indicateurs relatifs aux demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA sont publiées :

- les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi et ayant un droit payable au RSA;
- les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois ayant un droit payable au RSA selon la composante de RSA. Il existe trois composantes de RSA : le RSA socle seul, le RSA socle et activité, le RSA activité seul. Le RSA socle seul bénéficie aux foyers qui n'ont pas de revenu d'activité, il est égal à un montant forfaitaire. Le RSA socle et activité bénéficie aux foyers qui ont de faibles revenus d'activité et dont l'ensemble des ressources est inférieur au montant forfaitaire. Le RSA activité seul bénéficie aux foyers qui ont de faibles revenus d'activité et dont l'ensemble des ressources est supérieur au montant forfaitaire. Cette nouvelle composante élargit le champ des bénéficiaires;
- les entrées à Pôle emploi de demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA;
- les sorties de Pôle emploi de demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA.

Le dénombrement des demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA résulte d'un rapprochement entre les fichiers de Pôle emploi d'une part et ceux de la Cnaf et de la CCMSA d'autre part.

La mise en œuvre de la loi portant création du RSA à compter du 1^{er} juin 2009 est susceptible d'accroître sensiblement le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et, parmi ceux-ci, la part de ceux qui bénéficient d'une prestation de solidarité (RMI ou API avant le 1^{er} juin 2009; RSA après le 1^{er} juin ainsi que RMI et API à titre transitoire pour certains bénéficiaires). En effet, l'obligation d'orientation vers le service public de l'emploi des bénéficiaires du RSA disponibles pour occuper un emploi devrait conduire une proportion plus importante qu'auparavant de bénéficiaires de prestations de solidarité à s'inscrire à Pôle emploi. Par ailleurs, l'ouverture du RSA à des personnes auparavant non éligibles au RMI ou à l'API (salariés à faibles revenus ne bénéficiant pas ou plus de mesures d'intéressement) pourrait conduire certains demandeurs d'emploi (notamment en activité réduite) à se voir ouvrir des droits nouveaux au RSA.

Encadré 2 - Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi : un concept différent du chômage au sens du BIT

La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est une notion différente de celle du chômage au sens du BIT: certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

Les données relatives aux demandeurs d'emploi sont issues des fichiers administratifs de gestion de Pôle emploi. La répartition entre les diverses catégories A, B, ou C s'effectue sur la base de règles juridiques portant notamment sur l'obligation de faire des actes positifs de recherche d'emploi et d'être immédiatement disponible. L'exercice d'une activité réduite est autorisé.

Pour mémoire, un chômeur au sens du BIT est une personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui :

- 1) n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence,
- 2) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et
- 3) a cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Seule une enquête statistique peut vérifier si ces critères sont remplis. En France, il s'agit de l'enquête Emploi de l'Insee.

Alors que le chômage au sens du BIT constitue un indicateur de référence pour l'analyse des évolutions du marché du travail, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi peut être affecté par d'autres facteurs : modifications du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportements d'inscription des demandeurs d'emploi mise en place du RSA (1^{er} juin 2009)...

L'Insee publie chaque trimestre les indicateurs de référence pour le chômage au sens du BIT à partir des résultats trimestriels de son enquête Emploi pour la France métropolitaine. Les dernières estimations de l'Insee sont disponibles sur son site Internet, à l'adresse suivante : <http://www.insee.fr/fr/themes/indicateur.asp?id=14>